



GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

M 3189

Signataires : Sylvain Thévoz, Thomas Wenger, Thomas Bruchez, Jacklean Kalibala, Jean-Pierre Tombola, Nicole Valiquer Grecuccio, Caroline Renold, Arber Jahija, Jean-Charles Rielie, Thierry Cerutti, Grégoire Carasso, François Baertschi, Oriana Brücker, Skender Salihi

Date de dépôt : 20 janvier 2026

, Proposition de motion En finir avec le racisme à l'hôpital

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que les HUG sont un hôpital public ayant un devoir d'exemplarité ;
- que, courant 2025, des propos racistes ont été tenus par des cadres des HUG travaillant au département de réadaptation et gériatrie ;
- qu'un tag raciste a été apposé sur la porte du bureau de la responsable des soins, elle-même racisée ;
- que ce tag réclamait que « la Nègresse dégage » ;
- que les personnes racisées, victimes de ces attaques, n'ont pas obtenu les protections qu'elles estiment nécessaires ;
- que les HUG ont pris des décisions qui vont à l'encontre des demandes des personnes racisées ;
- que, parmi ces décisions, celle de déplacer la responsable des soins dans un autre poste a été prise, mettant ainsi en œuvre la demande des racistes de « dégager la Nègresse » ;
- qu'il est urgent de rétablir la confiance dans l'institution ;
- qu'il est impossible de savoir si à ce jour les mesures annoncées par les HUG seront suivies d'effets,

invite le Conseil d'Etat

- à intervenir auprès des HUG pour l'inviter à prendre toutes les mesures utiles pour rassurer le personnel de l'Hôpital des Trois-Chêne, en particulier le personnel racisé, soit notamment à :
 - o annuler la mesure visant à déplacer la responsable des soins ;
 - o garantir un poste à l'unique autre cadre d'origine africaine, comme promis avant son congé maternité ;
 - o garantir à l'avenir la protection totale des lanceurs et lanceuses d'alerte ;
 - o sanctionner proportionnellement aux faits établis les cadres ayant tenu des propos racistes ;
- à s'assurer, de concert avec les HUG, qu'il soit mis un terme à toute forme de racisme structurel au sein de l'institution ;
- à créer une cellule anti-discrimination indépendante des HUG.

EXPOSÉ DES MOTIFS

La situation de racisme, dénoncée par des employé·es des HUG à l'Hôpital des Trois-Chêne, ne peut décemment être laissée sans réponse. Les propos stigmatisant le personnel d'origine africaine ou nord-africaine ont été identifiés comme provenant de certains cadres des HUG¹.

Ces propos visaient à mettre systématiquement en doute les compétences professionnelles de ce personnel en raison de ses origines. Ces cadres parlaient de ce personnel avec des qualificatifs ou des expressions dévalorisantes. Des personnes racistes sont allées jusqu'à écrire en toutes lettres « Nègresse dégage » sur la porte du bureau de la responsable des soins d'origine africaine.

Les HUG ont sollicité un organisme externe pour enquêter sur les faits qui précèdent. Se basant sur les témoignages récoltés lors de cette enquête, en particulier sur les témoignages des cadres ayant tenu des propos racistes, les HUG ont mis en cause le management de la responsable des soins. Forts de cette mise en cause, les HUG ont convoqué la responsable des soins à un entretien de service, y relayant les attaques de ces cadres sur son management. L'entretien de service a déterminé que les reproches étaient infondés. Cette responsable des soins avait d'ailleurs un dernier bilan d'évaluation des HUG attestant qu'elle dépassait globalement les attentes de l'employeur quant à sa fonction, prouvant au besoin l'excellence de son travail. Nonobstant ce qui précède, les HUG ont décidé de déplacer cette responsable en l'affectant à un autre département.

Ce faisant, les HUG appliquent l'injonction des personnes ayant proféré ce tag raciste demandant que « la Nègresse dégage » de l'Hôpital des Trois-Chêne.

Les HUG justifient cette décision comme étant une mesure de protection de la santé de la responsable. Cette responsable a clairement répondu aux HUG que ce serait son déplacement qui affecterait sa santé et non l'inverse. Elle veut retrouver son poste de travail pour lequel elle n'a aucunement démerité. Elle souhaite poursuivre le travail qu'elle a commencé à l'Hôpital des Trois-Chêne et au département de réadaptation et gériatrie, travail qui était même montré en exemple aux autres départements hospitaliers. En maintenant le déplacement de cette responsable contre sa volonté, les HUG

¹ <https://www.tdg.ch/geneve-des-propos-racistes-denoncés-au-sein-des-hug-313068341205>

ne la protègent en rien, mais poursuivent d'autres buts. Parallèlement à cette situation, la seule autre cadre racisée travaillant à l'Hôpital des Trois-Chêne était jusqu'à cet été en congé maternité. A son retour de congé maternité, les cadres ayant tenu des propos racistes lui ont signifié qu'elles ne souhaitaient pas son retour. Ces mêmes cadres l'ont accusée d'être à l'origine des articles parus dans les médias et ayant dénoncé la situation de racisme à l'Hôpital des Trois-Chêne. A ce jour, aucun poste stable n'a été offert à cette responsable à l'Hôpital des Trois-Chêne ou dans le département de réadaptation et gériatrie, et ce contrairement à ce qui lui avait été promis avant son congé maternité. Suite aux résultats de l'enquête diligentée par les HUG, certaines des cadres ayant tenu des propos racistes ont été déplacées, l'un de ces déplacements étant même lié à une promotion, ce qui ne manque pas de questionner. En réponse à cette situation de racisme, la direction des soins persiste à prétendre qu'il n'y a pas de racisme à l'Hôpital des Trois-Chêne mais uniquement « un conflit interpersonnel ». Malgré les communications apaisantes faites par la direction générale des HUG, le personnel racisé travaillant à l'Hôpital des Trois-Chêne constate qu'aucune cadre ayant tenu des propos racistes n'a été licenciée et que même l'une d'entre elles a été promue.

Ce même personnel voit que, pour avoir dénoncé cette situation à la direction des soins, la responsable des soins est « dégagée » de l'Hôpital des Trois-Chêne et du département. Le personnel qu'il soit racisé ou non souhaite le retour de la responsable des soins qui est très appréciée. Le personnel constate que l'unique autre cadre d'origine africaine n'a aucun poste stable dans le département. Cette politique des HUG a pour conséquence de laisser un goût amer au personnel, qui non seulement voit dans les faits que la volonté des racistes a abouti, mais que les donneuses d'alerte se retrouvent sanctionnées d'une façon ou d'une autre. Ce ne peut être là le résultat d'une campagne visant à éradiquer le racisme aux HUG.

Les HUG ont communiqué à ce sujet² et une série de mesures sont annoncées, sans que l'on puisse préjuger de leur réelle mise en œuvre sur le terrain ni de leur efficacité. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les députées et députés, nous vous invitons à soutenir cette proposition de motion, afin, à partir d'une situation individuelle, que les HUG prennent des mesures pour mettre fin à un racisme structurel.

² <https://www.hug.ch/actualite/racisme-discrimination-hopital-trois-chene-hug-poursuivent-actions-prises-pour-retablir>